

DESCRIPTION DE POSTE

Titre du poste : Responsable des communications

Date : Septembre 2014

Principales tâches et responsabilités :

- ✚ Offrir une bonne visibilité aux commanditaires via VP Express et Facebook.
- ✚ Publier, sur une base hebdomadaire ou au besoin, le communiqué VP Express.
- ✚ Répondre aux courriels des membres et du public sur *info@velopassion.ca*
- ✚ Gérer la page Facebook et s'assurer que la charte est respectée.
- ✚ Récupérer le courrier papier à la boîte postale et en faire la distribution à qui de droit.
- ✚ S'assurer, lors de sa participation aux randonnées du Club,
 - de la propreté des lieux;
 - de l'application des règles et des politiques du Club ; et
 - de l'installation des plaquettes sur les vélos de tous les cyclistes présents..

Exigences :

- ◆ Maîtriser le fonctionnement d'un logiciel de communication (infolettre).
- ◆ Maîtriser la langue française.
- ◆ Participer aux réunions du Conseil d'administration (environ une par mois).
- ◆ Participer à la réunion d'ouverture et à l'Assemblée générale annuelle (AGA).

Qualités recherchées :

- ◆ Fait preuve d'autonomie : Est capable de prendre des décisions et d'agir de son propre chef. Est prêt à prendre en charge des problèmes et des situations difficiles.
- ◆ Maîtrise la communication écrite : Est capable de rédiger clairement, de façon concise et dans un style qui convient, des messages qui obtiennent l'effet désiré.
- ◆ Est doué(e) pour la communication interpersonnelle : Sait établir et entretenir de bonnes relations avec les différentes clientèles. Sait user de diplomatie et de tact.
- ◆ Possède le sens de l'organisation : Sait mener différentes activités en même temps pour faire avancer les choses.
- ◆ Fait preuve d'intégrité : Est digne de confiance et perçu comme une personne honnête. Ne rend pas les autres responsables de ses erreurs.
- ◆ Entretien de bonnes relations avec ses collègues : Sait rapidement trouver un terrain d'entente et résoudre des problèmes pour le bénéfice de tous. Sait coopérer et travailler en équipe.
- ◆ Fait preuve de courtoisie : Sait créer de bons contacts avec les membres et maintenir de bonnes relations.
- ◆ Possède le sens du service aux membres : S'emploie à répondre aux besoins des membres et cherche à améliorer les produits et services du Club.